

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : EUR 44/013/2008 – ÉFAI
14 juillet 2008

Informations complémentaires sur l'AU 269/07 (EUR 44/019/2007, 22 octobre 2007) – Renvois forcés

TURQUIE

Ayoub Parniyani (h)
Aysha Khaeirzade (f), son épouse
Komas Parniyani (h), leur fils

Amnesty International a récemment appris que le réfugié kurde iranien Ayoub Parniyani avait été renvoyé de force en Irak avec son épouse et son fils le 19 octobre 2007. Selon lui, les autorités turques ont menacé de les renvoyer en Iran au lieu de ce pays et l'ont contraint à signer un document en turc qu'il ne comprenait pas. Ils ont tous les trois été arrêtés à leur arrivée dans le nord de l'Irak. Aysha Khaeirzade et Komas Parniyani ont été libérés au bout de deux jours, tandis qu'Ayoub Parniyani a été maintenu en détention pendant vingt jours.

En février 2008, cette famille est revenue en Turquie. Ayoub Parniyani a été arrêté dans la ville de Mus (est du pays) et à nouveau renvoyé de force dans le nord de l'Irak, le 16 mars, sur ordre d'un tribunal de Mus, bien qu'il ait précisé à cette instance qu'il avait obtenu le statut de réfugié en Turquie.

Ayoub Parniyani a fui l'Iran en 1995 et s'est vu accorder en 1999 le statut de réfugié, avec son épouse et son fils, par le bureau du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) du nord de l'Irak. Le couple et son enfant se sont réfugiés en Turquie en janvier 2002 et y ont séjourné jusqu'à leur renvoi forcé en Irak. En décembre 2003, le bureau du HCR à Ankara, la capitale turque, a octroyé à Ayoub Parniyani et sa famille le statut de réfugié en Turquie.

Aucune action complémentaire n'est requise de la part du Réseau Actions urgentes. Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels.